

## Remerciements

*L'équipe de recherche,*

Emilie DROEVEN (LEPUR-FUSAGx) et Magali KUMMERT (LEPUR-FUSAGx), sous la direction scientifique de Claude FELTZ (FUSAGx - Laboratoire d'aménagement des territoires),

*tient à remercier les participants réguliers au groupe de travail « paysage » qui a suivi l'élaboration de la carte des territoires paysagers de Wallonie et de son livret :*

Mireille DECONINCK (présidente - DGATLP), Dimitri BELAYEW (FUNDP),  
Claire BILLEN (ULB), Stanislas CARBONNELLE (DGRNE), Thérèse CORTEMBOS (DGATLP),  
Gislaine DEVILLERS (DGATLP), Alfred FROMENT (CRMSF), Françoise GADENNE (CRAT),  
Marie-Françoise GODART (ULB), Catherine HALLET (DGRNE), Serge SCHMITZ (ULg),  
Olivier VANSTIPELEN (DGRNE),

*ainsi que les lecteurs individuels qui nous ont appuyés de leurs remarques :*

Charles CHRISTIANS (ULg) (un merci tout particulier), Marc ANTROP (RUG),  
Aimée DEMEULDRE, François PETIT (ULg), Christian VANDERMOTTEN (ULB).

Cette publication est le résultat de recherches menées entre 2001 et 2003 dans le cadre de la Conférence permanente du développement territorial (CPDT).

Créée en 1998 à l'initiative du Ministre-Président et du Ministre de l'Aménagement du territoire de la Région wallonne, la CPDT constitue un outil de recherche appliquée en matière de développement territorial, notion qui englobe l'ensemble des thématiques qui ont une implication spatiale, c'est-à-dire non seulement l'aménagement du territoire mais aussi l'environnement, l'économie, le logement, le patrimoine, l'agriculture, etc.

La CPDT réunit les compétences des trois grandes universités francophones (ULB, UCL et ULG) en matière de développement territorial. Le Gouvernement wallon lui alloue un budget annuel de 3 millions d'euros pour développer des recherches qui correspondent aux enjeux présents ou à venir de la Région wallonne. Il s'agit généralement de recherches à moyen terme (3 ans) portant sur des thèmes transversaux.

La CPDT s'appuie pour ce faire sur un potentiel d'une cinquantaine de chercheurs assistés par des task force appelées «comité d'accompagnement» réunissant les représentants des ministres, administrations et organismes de conseil ou d'avis concernés.

Pour plus de détails, visitez le site Internet de la CPDT :  
<http://cpdt.wallonie.be>